

Parlement jurassien

Groupe PCSI

Question écrite

no 3264

2024 : 50^{ème} anniversaire du plébiscite victorieux du 23 Juin 1974

La véritable commémoration de la création de la République et Canton du Jura se fête, chaque année, le 23 juin, journée de la fête nationale jurassienne par ailleurs fériée.

Dans 5 ans, en 2024, le Canton du Jura fêtera le 50^{ème} anniversaire du vote historique du 23 Juin 1974. Ce 50^{ème} symbolisera un moment unique de mémoire collective et d'affirmation de l'identité jurassienne.

Il est grand temps de s'y préparer, l'improvisation d'un tel événement n'étant, en effet, pas de mise.

Questions au Gouvernement :

1. Le Gouvernement a-t-il déjà prévu de mettre en place un Comité d'organisation du 50^{ème} anniversaire du 23 Juin 1974 ?
2. Si c'est le cas, le Gouvernement est-il prêt à constituer ce Comité, indépendant de l'administration, Comité constitué de personnalités issues des milieux culturels, politiques, économiques et sociaux, ressortissantes du Jura historique et de Jurassiens de l'extérieur ?
3. A cet effet, le Gouvernement n'estime-t-il pas judicieux de créer un « Fonds spécial 50^{ème} anniversaire du 23 Juin », alimenté, chaque année (à compter de cette année) d'un montant de 100'000 francs ?

Je remercie le Gouvernement pour sa réponse.

Delémont, le 29 janvier 2020

Suzanne Maître-Schindelholz

Députée